



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Ajoutée à la dernière minute, au sénat, par un [amendement](#) à la LPR, la suppression de la qualification par le CNU est une décision abusive et inconsiderée.

Par la procédure de qualification, le CNU joue un rôle central dans le maintien d'un niveau scientifique et pédagogique élevé sur l'ensemble du territoire.

La FSU appelle à signer la pétition de la CP-CNU :

<https://www.change.org/p/enseignants-chercheurs-non-%C3%A0-la-suppression-de-la-qualification-par-le-cnu>

Communiqué de presse du SNESUP-FSU du 29 octobre 2020 :

<https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/20201029-cp-snesup-cnu.pdf>